
Bourgogne

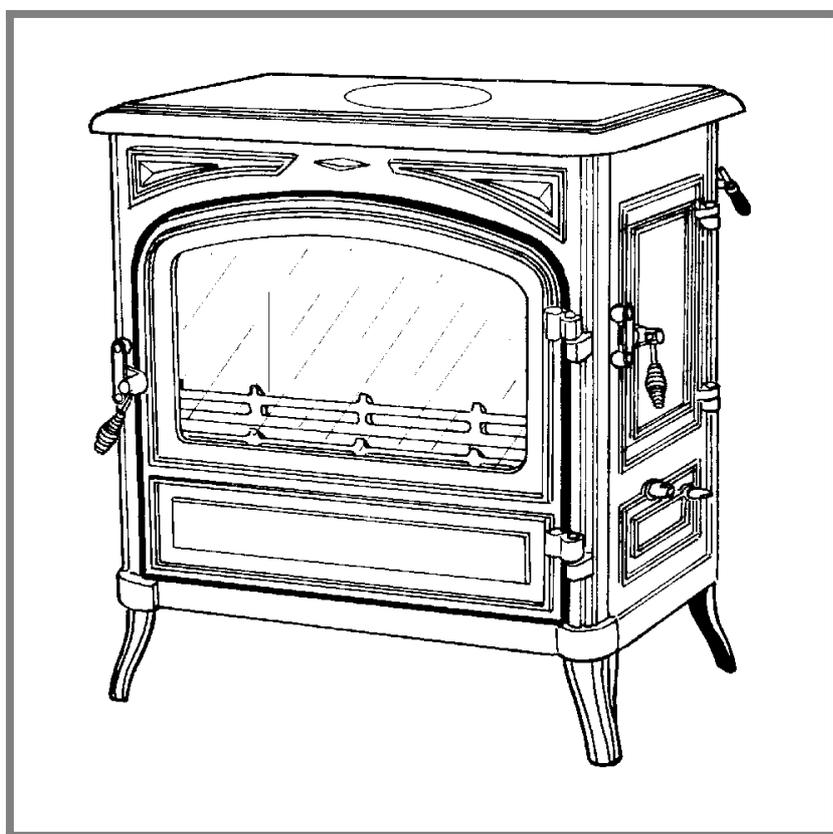
Poêle mixte

Réf. 124.13.04

Puissance : 12 kW

NF D 35-376

NF D 35-301



FRANÇAIS

Sommaire p. 2

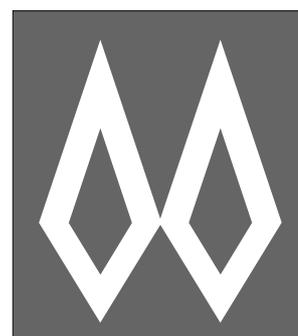
ENGLISH

Contents p. 2

Document n° 729-3 ~ 09/01/1996

Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



FRANCO BELGE

Les Fonderies Franco-Belges
F 59660 MERVILLE
Téléphone : 03.28.43.43.43
Fax : 03.28.43.43.99
RC Hazebrouck 445750565B
Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

Français

Table des Matières

Légende	p. 3-5
Présentation de l'appareil	p. 7
Colisage	p. 7
Caractéristiques générales	p. 7
Description	p. 7
Principe de fonctionnement	p. 7
Instructions pour l'installateur	p. 7
Montage de la buse et des tampons	p. 7
Vérifications avant installation	p. 7
Raccordement au conduit de fumée	p. 7
Entretien de la cheminée	p. 8
Instructions pour l'utilisateur	p. 9
Réglage du thermostat	p. 9
Allumage	p. 9
Conduite de la combustion	p. 9
Démontage des grilles oscillantes	p. 9
Entretien du poêle	p. 10
Pièces détachées	p. 10

English

Contents

Descriptions	p. 3-5
Product information	p. 12
Package	p. 12
General characteristics	p. 12
Description	p. 12
Principle of operation	p. 12
Installation instructions	p. 12
Assembly of the flue collar and the blanking plates	p. 12
Installation	p. 12
Siting the stove	p. 12
Chimney maintenance and sweeping	p. 13
Instructions for user	p. 13
Adjustment of the thermostat	p. 13
Check list before lighting stove	p. 13
Operating instructions	p. 13
Maintenance	p. 14
Removing the oscillating grates	p. 14
List of components	p. 14

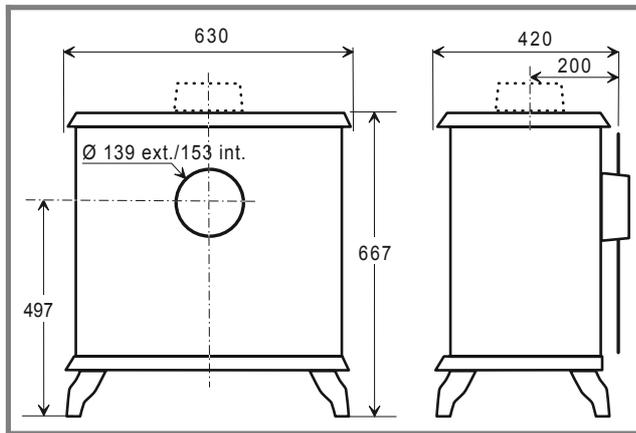


Fig. 1

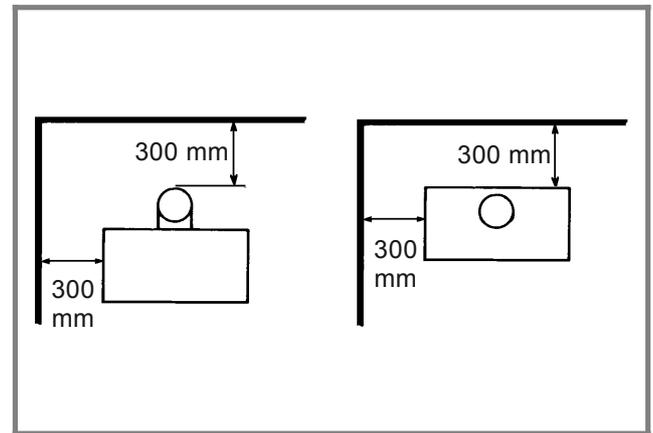


Fig. 2

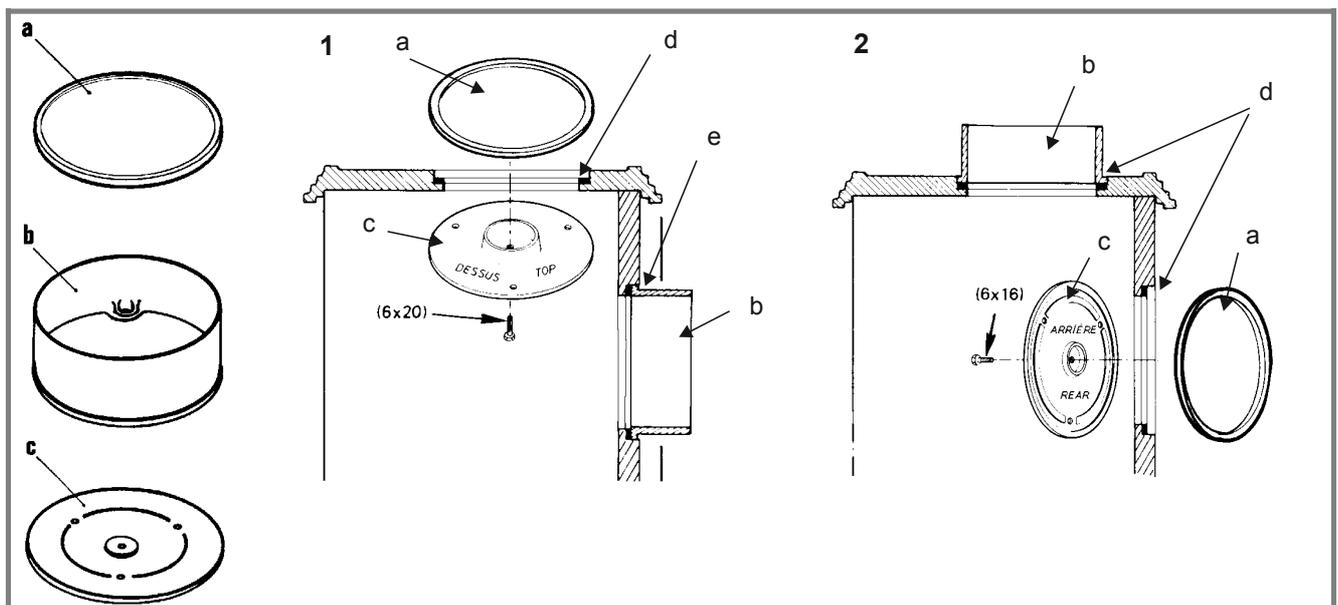


Fig. 3

Français

Fig. 1 - Dimensions en mm

2 diamètres de départ fumée suivant la buse utilisée :

- Une buse de Ø 139 mm extérieur
- Une buse de Ø 153 mm intérieur

Fig. 2 - Distances de sécurité : 300 mm

(Entre les parois du poêle et les cloisons)

Fig. 3 - Départ de fumée

- 1 Départ de fumée à l'arrière
- 2 Départ de fumée au dessus

- a : Tampon de buse
- b : Buse
- c : Clame
- d : Tresse d'étanchéité
- e : Ciment réfractaire

English

Fig. 1 - Dimensions in mm

2 different diameters for flue outlet, depending on the flue collar used :

- Flue collar of Ø 139 mm o.d.
- Flue collar of Ø 153 mm i.d.

Fig. 2 - Minimum clearances : 300 mm

(From the side of the stove to the side wall)

Fig. 3 - Smoke exit

- 1 Smoke exit at rear
- 2 Smoke exit on the top

- a : Blanking plate
- b : Flue collar
- c : Clamp
- d : Airtight seal
- e : Fire cement

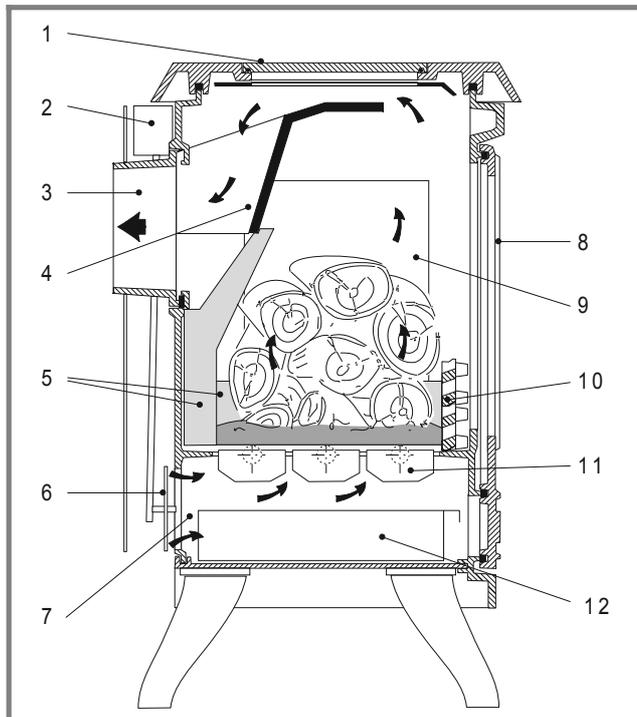


Fig. 4

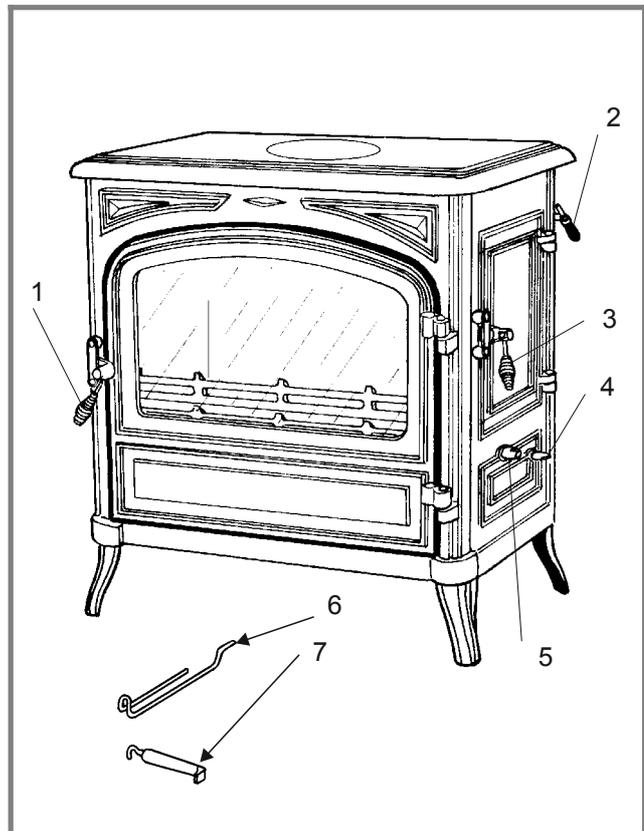


Fig. 5

Français

Fig. 4 - Coupe schématique du poêle

- 1 Départ dessus éventuel
- 2 Thermostat régulant l'entrée d'air en fonction de la température du poêle
- 3 Buse d'évacuation en fonte sur départ arrière
- 4 Chicane
- 5 Briques réfractaires
- 6 Volet d'entrée d'air primaire
- 7 Air primaire
- 8 Porte de foyer à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique
- 9 Porte de chargement latéral à droite
- 10 Grilles de face (2).
- 11 Grilles oscillantes (3).
- 12 Cendrier.

Fig. 5 - Organes de manoeuvre

- 1 Ouverture de la porte de foyer, chargement charbon, accès au cendrier
- 2 Réglage du thermostat
- 3 Ouverture de la porte de chargement (bois)
- 4 Décassage
- 5 Décendrage
- 6 Outil pour décendrer
- 7 Outil pour décasser et préhension du cendrier

English

Fig. 5 - Description

- 1 Eventual smoke exit on the top
- 2 Combustion air control - Sensing thermostat.
- 3 Flue outlet at rear
- 4 Flue baffle
- 5 Firebricks
- 6 Thermostat shutter
- 7 Air inlet
- 8 Main door with "vitrocéramic" glass
- 9 Loading door on the right side
- 10 Fuel retainers (2)
- 11 Oscillating grates (3)
- 12 Ash-pan

Fig. 5 - Operating devices

- 1 To open the main door - coal loading, access to ash-pan
- 2 Thermostat Control
- 3 To open the side loading door
- 4 Ash-dump control
- 5 Riddling control
- 6 Tool for riddling
- 7 Tool for handling ash-pan and for ash-dumping

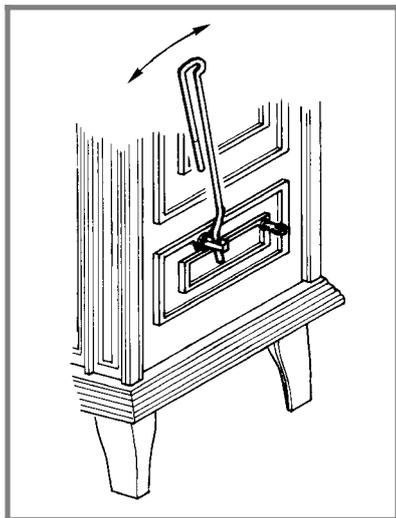


Fig. 6

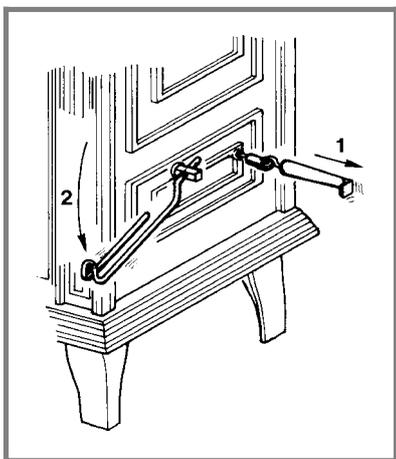


Fig. 7

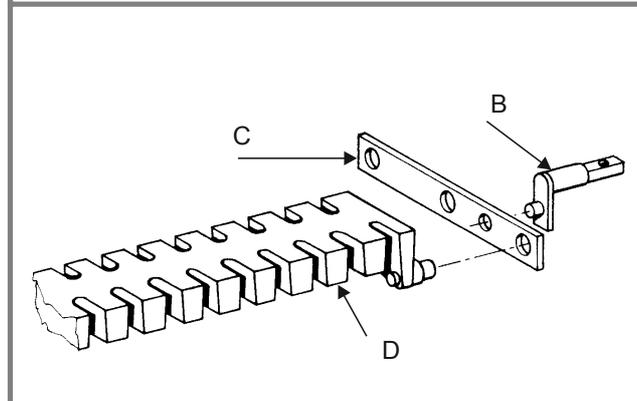
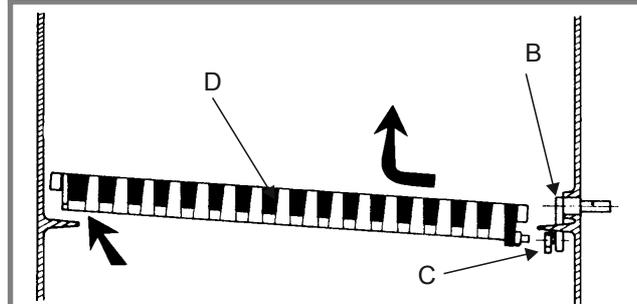
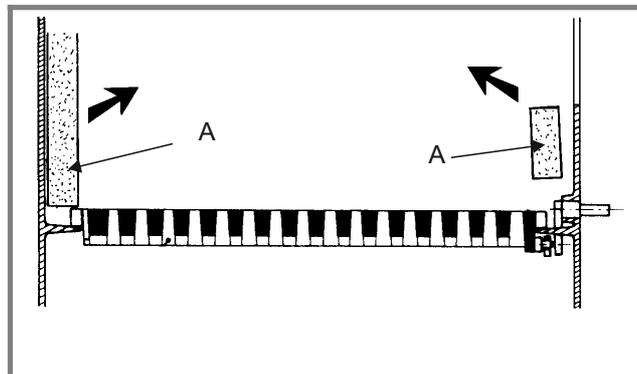


Fig. 8

Français

Fig. 6 - Décendrage

Fig. 7 - Décrassage

Fig. 8 - Démontage des grilles

- A : Briques réfractaires
- B : Levier de décendrage
- C : Dispositif de décendrage
- D : Grille oscillante

Fig. 9 - Vue éclatée de l'appareil

(Voir nomenclature de l'appareil page 10)

English

Fig. 6 - De-ashing

Fig. 7 - Ash-dumping

Fig. 8 - Removing the grates

- A : Firebricks
- B : Riddling control
- C : Riddling device
- D : Oscillating grate

Fig. 9 - Stove - exploded view

(See list of components page 14)

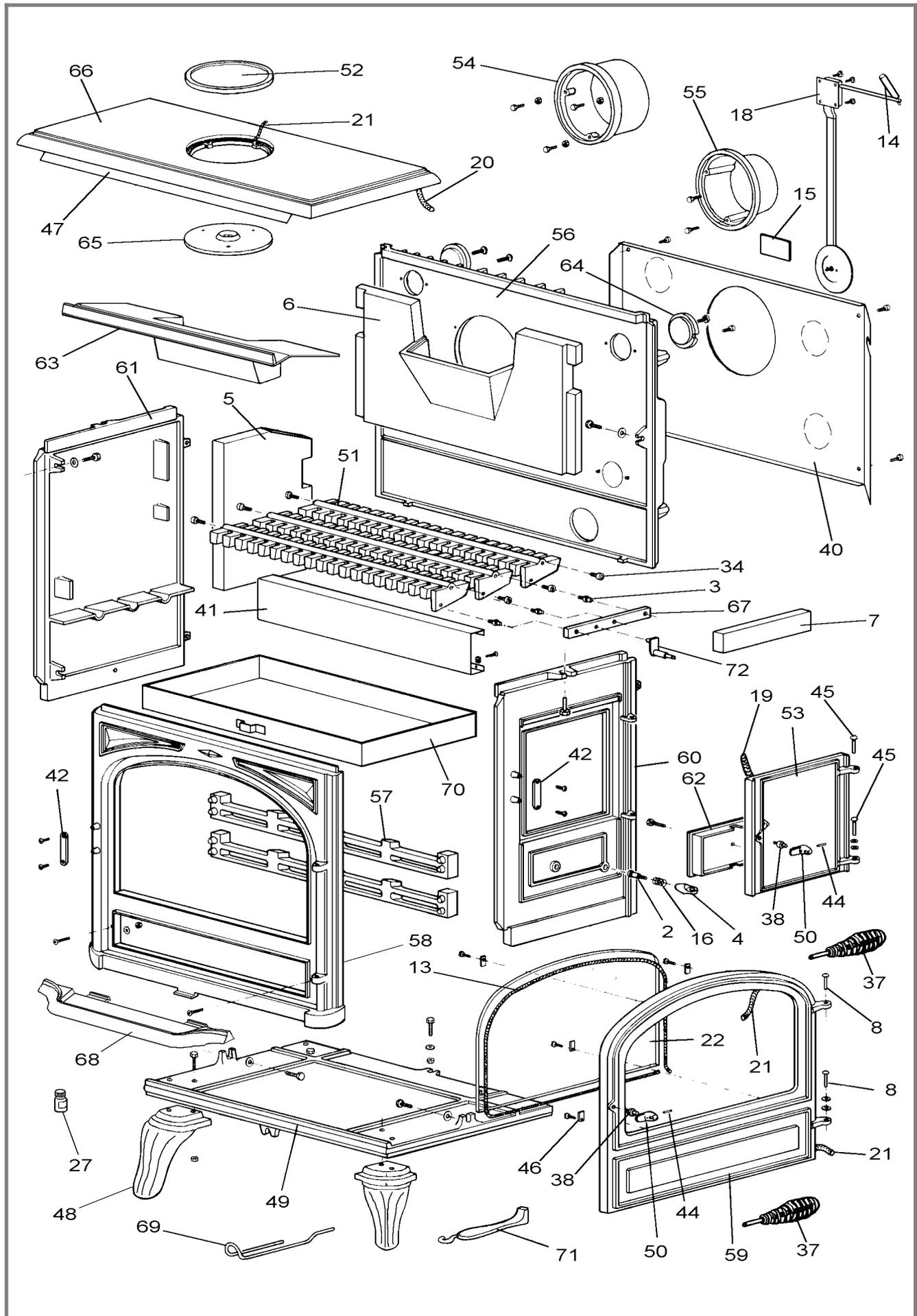


Fig. 9

Français

Cet appareil est conçu
pour brûler le bois ou le charbon en toute sécurité

ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation.
Celle-ci devra, en tout état de cause, être conforme à la notice obligatoirement jointe
à l'appareil, aux textes réglementaires et aux règles de l'art en vigueur, notamment :

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Norme P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF D 35-302 : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Règlement Sanitaire Départemental Type. □

1. Présentation de l'appareil

1.1. Colisage

- 1 colis : Le poêle est entièrement assemblé d'usine.

1.2. Caractéristiques générales

Référence	124.13.04
Puissance calorifique maximum	
- au bois kW	12
- avec anthracite 20 x 30 kW	10
Autonomie en allure maximum (avec anthracite 20 x 30) h	8
Charge de nuit kg	8
Dimensions utiles du foyer	
- largeur mm	470
- hauteur utile mm	350
- profondeur mm	230
Dimensions utiles de la porte de chargement latérale	
- hauteur mm	215
- largeur mm	200
Capacité du cendrier litre	6
Poids kg	135

1.3. Description

- Appareil de chauffage au bois et charbon, à fonctionnement continu.
- Combustion du bois sur une grille.
- Chambre de combustion fermée avec parois en briques réfractaires.
- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- Hublot à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Porte de chargement latérale, à droite.
- Réglage d'allure par un thermostat.
- Cendrier de grande contenance.
- Dispositif de décendrage et de décrassage.

1.4. Principe de fonctionnement

La diffusion de la chaleur s'effectue essentiellement par rayonnement au travers de la vitre et tout autour du foyer.

Le fonctionnement normal du poêle implique que les portes de chargement soient correctement fermées. La combustion s'effectue à travers la masse dans un foyer chaud. Le thermostat régule l'apport d'air primaire en fonction de la température du poêle. □

2. Instructions pour l'installateur

2.1. Montage de la buse et des tampons (p. 3, fig.3)

L'appareil est monté d'usine avec un départ de fumée à l'arrière.

Pour un départ de fumée au dessus :

- Déposer l'habillage arrière, la chicane et les briques réfractaires.
- Permuter les tampons et la buse ; réaliser l'étanchéité avec la tresse et le ciment réfractaire fournis.

- Replacer les briques réfractaires et la chicane.
- Replacer l'habillage arrière après avoir obturé l'orifice avec une plaque en tôle.

2.2. Vérifications avant installation

- Vérifier l'état des joints de mastic,
- Vérifier que les portes ferment bien et que la vitre ne soit pas détériorée,
- Vérifier que le passage de fumée ne soit pas obstrué par les composants de l'emballage,
- Vérifier que les pièces amovibles soient à leur place

Prescriptions et généralités d'installation

Le local

Ventilation :

Pour permettre le bon fonctionnement en **tirage naturel**, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations à chauffage électrique intégré, la VMC (ventilation mécanique contrôlée) aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une **prise d'air extérieure** complémentaire **propre à la cheminée** et d'une section au moins égale à 50 cm².

Emplacement de la cheminée :

Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale.

La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication.

Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher, mur d'adossement et plafond :

S'assurer que le plancher est capable de supporter la charge de l'appareil ; dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge.

S'assurer le plancher, le mur d'adossement et plafond ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, parquet, cloisons légères avec isolation à base de plastique) ; dans le cas contraire, prévoir une isolation adéquate (par exemple une tôle de protection) et respecter les distances sécuritaires.

En tout état de cause, la température superficielle de l'autre côté des parois (mur d'adossement, plafond, plancher) ne doit pas excéder 50°C en parties accessibles.

Le conduit de fumée

Conduit existant :

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (**15 à 20 Pa**, 1,5 à 2 mmCE).

- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.

- Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

- Le conduit doit avoir une **isolation thermique**

suffisante : un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.

- Le conduit de fumée doit être étanche et de section normale et constante sur toute sa hauteur (exemple **2,5 dm²**). Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.

- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faîte de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.

Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.

- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.

- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur ou rehausser la cheminée.

- Si la dépression de la cheminée excède 30 Pa (3 mmCE), il faut installer un modérateur de tirage efficace sur le conduit de raccordement.

Cheminée à construire/conduit inexistant :

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.

- Il doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère, etc.).

- Il doit permettre un ramonage mécanique.

Raccordement au conduit de fumée

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.

- L'appareil sera raccordé au conduit de fumée au moyen de tuyaux agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : **inox, tôle émaillée**...).

- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.

- Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit à l'arrière sur un conduit partant du sol.

- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit de fumée se fera de manière étanche ; pour les habitations équipées d'une VMC, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.

- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et permettre le ramonage. □

respective et que le dispositif de décendrage fonctionne bien (p. 5, fig. 6 et fig. 7).

2.3. Raccordement au conduit de fumée

Le raccordement se fait à l'arrière, soit sur un conduit partant du sol, soit avec un coude sur un conduit débouchant sous le plafond.

Après installation de l'appareil, vérifier le tirage de la cheminée. L'appareil fonctionnant, la cheminée étant chaude, la dépression minimum qui doit exister est de :

. 1 mmCE pour l'allure normale

. 1,5 mmCE pour obtenir l'allure maximum

La pose d'un modérateur de tirage devient nécessaire lorsque les dépressions enregistrées dépassent 2 mmCE.

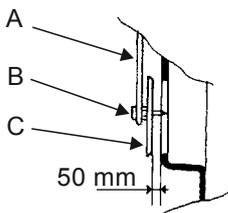
2.4. Entretien de la cheminée

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc,...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement ; en cas d'usage fréquent du poêle, procéder à plusieurs ramonages annuels de la cheminée et de la partie où est raccordé le conduit de fumée. L'état de la cheminée sera vérifié au moins une fois par an.

2.5. Réglage du thermostat

Le thermostat a été réglé d'usine. En cas de retouche ou suite à un remplacement du thermostat, il est nécessaire d'ajuster son réglage en suivant les instructions suivantes :

A : Bras
B : Vis
C : Registre



- S'assurer que l'appareil est refroidi,
- Démontez l'habillage arrière,
- Placer la manette du thermostat en position «8» (ouverture totale),
- Régler la vis B située sur le bras A pour obtenir 50 mm de passage d'air,
- Placer la manette du thermostat en position «1» (fermeture totale),
- Remonter l'habillage arrière. □

3. Instructions pour l'utilisateur

«Ne pas utiliser l'appareil avec du charbon par temps doux» : Certaines conditions météorologiques (ex : brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

En attendant que les conditions météorologiques s'améliorent, l'appareil ne sera pas utilisé au charbon mais uniquement au bois.

Avant la mise en service de l'appareil, vérifiez que toutes les pièces amovibles (grilles de face, récupérateur, trémie, etc...) sont à leur place respective, que les portes se ferment bien, et que le dispositif de décendrage fonctionne bien (fig. 6 et 7).

3.1. Allumage

- Régler le thermostat sur une position élevée.
 - Ouvrir la porte vitrée et placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
 - Allumer le papier au travers des grilles de face et refermer la porte vitrée.
 - Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec deux ou trois pelletées de charbon et bien refermer les portes. Laisser prendre ces premières pelletées avant de charger complètement le foyer.
- Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement.

Remarque : Lors du premier allumage, le poêle peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

3.2. Conduite de la combustion

L'appareil doit fonctionner avec toutes **ses portes convenablement fermées**. Le régime de combustion souhaité s'obtient par le réglage du thermostat. En général, la position élevée n'est utilisée que pour

Combustible

Combustible recommandé_:

- boulet défumé 20 gr, type antracine

Combustibles utilisables :

- charbon : anthracite 20 x 30
- «Bois de chauffage »
- utiliser des bûches de bois dur d'au moins deux ans de coupe et stocké sous abri ;
- les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées dans un endroit abrité et ventilé

Combustible déconseillé_:

- Bois vert ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement du hublot, des parois internes et du conduit de fumée (suies, bistre, goudron,...)
 - Bois récupéré_ ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron,...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe
- Bois vert et bois récupéré peuvent provoquer à terme un feu de cheminée.

Combustibles interdits : Le coke et tous les charbons flambants (ex : charbon lorrain).

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé. □

l'allumage ou pour ranimer le foyer. L'expérience vous montrera quel réglage du thermostat vous convient le mieux.

Ralenti de nuit

Décendrez soigneusement, faire fonctionner le poêle à un haut régime pendant 15 à 20 minutes avant de régler le thermostat pour la nuit sur une position basse.

Décendrage (p. 5, fig. 6) :

- Décendrez matin et soir, avant chaque chargement, et chaque fois que l'allure de marche baisse par encrassement de la grille, décendrez jusqu'à ce que des braises incandescentes tombent dans le cendrier. Veillez à ce que les cendres n'obstruent pas les entrées d'air.

- Évacuer les cendres tous les jours. Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

- Ouvrir la porte de cendrier et saisir le cendrier à l'aide de l'outil ; prendre les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

Décrassage (p. 5, fig. 7) :

- Si des mâchefers se sont formés, faire basculer les grilles pour les évacuer dans le cendrier ; attendre pour cela que la réserve de combustible et de braises soit épuisée.

3.3. Démontage des grilles oscillantes (p. 5, fig. 8)

- Décendrer et décrasser les grilles.
- Ouvrir les portes vitrées et retirer les grilles de face.
- Enlever les 2 briques de côté.
- Enlever le récupérateur en acier et la brique arrière.
- Soulever la partie gauche de la grille oscillante et la glisser vers la gauche ; quand la partie droite de la grille est dégagée, retirer la grille complètement.

Lors du remplacement des grilles, démonter chaque grille individuellement afin de s'assurer que le dispositif de décendrage C reste en position correcte.

Après avoir remonté les grilles, contrôler le bon fonctionnement du système de décendrage.

3.4. Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement.
- Retirer les dépôts dans la chambre de combustion, nettoyer les grilles de foyer.
- Les dépôts sur les vitres disparaissent lorsque le poêle fonctionne à haut régime. S'il reste de la suie et

du goudron, nettoyer la vitre avec un chiffon doux humecté d'un produit approprié du commerce ; cette opération sera réalisée lorsque l'appareil est froid ; après nettoyage, rincer à l'eau claire ; n'utiliser pas de nettoyeurs abrasifs.

- La vitre vitrocéramique résiste à une température de 750°C ; en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.

Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec ou avec un chiffon légèrement humide pour les appareils émaillés. S'il y a eu des condensations, ne pas attendre que ces dernières sèchent avant de nettoyer les parties souillées.

Attention ! L'apparition de craquelures à la chauffe des appareils émaillés est un phénomène parfaitement normal, qui tend à disparaître au refroidissement. Il ne s'agit pas d'un défaut mais au contraire d'une patine d'émail qui n'affecte pas ses caractéristiques de tenue et de facilité d'entretien.

Ce faïençage est plus apparent sur les poêles bleus que vert ou marron. □

4. Pièces détachées (p. 6, fig. 9)

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et la référence de l'appareil y compris l'indice littéral de couleur (inscrit sur le certificat de garantie), la désignation et le code article de la pièce.

Exemple : Poêle mixte, réf. 124.13.04, indice de couleur L, loquet de porte 301534.

N° Code . . Désignation Qté

2	100960	. Axe	01
3	100962	. Axe	03
4	105123	. Bouton laiton 191B	01
5	105233	. Brique réfractaire	01
6	105234	. Brique réfractaire	01
7	105249	. Brique réfractaire	01
8	110405	. Clou cannelé 6X35	02
13	142301	. Joint adhésif	1,72 m
14	158620	. Poignée fuseau	01
15	162273	. Plaque signalétique	01
16	166042	. Ressort	01
18	179014	. Thermostat	01
19	181601	. Tresse de céramique Ø 9,5	0,85 m
20	181604	. Tresse de céramique 10x4	1m
21	181612	. Tresse de céramique Ø 12	4,32m
22	188780	. Verre vitrocéramique 441X272X4	01
27	161025	. Peinture de retouche L	01
37	158541	. Poignée	02
38	100956	. Axe	02
40	205335	. Habillage arrière	01
41	208407	. Protection	01
42	221200	. Gâche	02
44	134749	. Goupille mecanindus 4X20	02
45	110404	. Clou cannelé 6X30	02
46	259015	. Patte de fixation	04
47	262307	. Écran	01
48	300118	. Pied	04
49	300462	. Dessous	01
50	301515	. Loquet de porte	02
51	934801	. Grille pivotante, axes et vis	03
52	303718	. Tampon de buse	01
53	303510	. Porte de chargement	01
54	303826	. Buse Ø 153 int.	01
55	303827	. Buse Ø 139	01

56	306219	. Arrière de foyer	01
57	307422	. Grille de face	02
58	309857	. Façade	01
59	309975	. Porte de foyer	01
60	310722	. Côté droit	01
61	310821	. Côté gauche	01
62	314607	. Contre porte	01
63	323210	. Chicane	01
64	325304	. Obturateur	03
65	327801	. Bride	01
66	352124	. Dessus	01
67	404301	. Bielle	01
68	327901	. Plateau cendrier	01
69	442100	. Outil	01
70	624033	. Cendrier	01
71	808001	. Poignée	01
72	900914	. Levier de décendrage	01